



Bureau communautaire
05 juillet 2018
Parcey – 19h

DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 19
Nombre de présents : 15
Nombre de votants : 15
Date de la convocation : 26 juin 2018

Présents : J.P Fichère, C. Bourgeois-République, D. Michaud, N. Jeannet, C. Créret, F. David, D. Bernardin, S. Champanhet, F. Macard, P. Blanchet, C. François, B. Guerrin, P. Jacquot, J.C Lab, J. Thurel.

Excusés : J.M Daubigny, G. Fernoux-Coutenet, J. Péchinot, J.L Bouchard.

Date d'affichage : 13 juillet 2018

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE
Cedex
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

Décision DB14/18

Objet

Attribution d'une subvention aux Jeunes Agriculteurs du Jura pour la Fête Régionale de l'Agriculture les 1^{er} et 2 septembre 2018 à Champagny

Les Jeunes Agriculteurs du Jura organisent la Fête Régionale de l'Agriculture, baptisée « La Terre vous parle » les samedi 1^{er} et dimanche 2 septembre 2018 à Champagny.

Cet évènement, au cours duquel ont lieu les finales départementale et régionale de labours, est la manifestation agricole la plus importante du département et de la région Bourgogne Franche-Comté et attire chaque année 8 000 visiteurs.

Outre la désignation des meilleurs laboureurs, cette fête se démarque de par son ampleur et par la diversité des animations proposées (agriculture connectée, savoir-faire agricoles...).

Le syndicat souhaite également profiter de cet évènement et de son importance pour mettre en avant les productions et richesses locales ainsi que les acteurs territoriaux.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole est sollicitée pour participer financièrement à l'organisation de cet évènement à hauteur de 15 000 euros.

Les crédits nécessaires sont inscrits en dépenses au budget primitif 2018.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- **ACCORDENT** une subvention d'un montant de 15 000 € (quinze mille euros) aux Jeunes Agriculteurs du Jura pour l'organisation de la Fête de l'Agriculture les 1^{er} et 2 septembre 2018 à Champagny,
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer toute pièce afférente à cette décision.

Fait à Dole
Le 05 juillet 2018,
Le Président,

